

La coiffure, DEUXIÈME SECTEUR DE L'ARTISANAT

L'UNEC, UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA PROFESSION	> 03
LES PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION	> 04
LE PANEL CONSO UNEC-HAIRNET	> 08
NOMBRE ET RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS	> 10
CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES	> 16
DEFAILLANCES ET FERMETURES	> 17
LES ACTIFS DU SECTEUR	> 18
FORMATION : APPRENTISSAGE ET VOIE SCOLAIRE	> 24
LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION	> 28
SITUATION DES ÉLÈVES APRÈS SORTIE DE CFA	> 35

L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE

L'Union nationale des entreprises de coiffure est une organisation professionnelle créée en 1896 qui aujourd'hui représente plus de 6000 adhérents à travers 90 unions départementales regroupées en 13 régions.

Implantée dans le paysage français depuis plus de 125 ans, l'Union nationale des entreprises de coiffure a été reconnue comme représentative lors de la dernière mesure de la représentativité de 2019 avec 83% des entreprises de coiffure adhérentes à un syndicat. À ce titre, l'Union nationale des entreprises de coiffure intervient

activement dans la négociation de la convention collective nationale de la coiffure et des professions connexes ainsi que dans le champ de la formation professionnelle initiale et continue.

L'Union nationale des entreprises de coiffure assure également :

- Un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des milieux professionnels, des médias et de l'opinion publique pour valoriser et rendre plus attractif ce secteur,
- Une mission de réflexion, d'analyse, d'étude et d'élaboration de propositions au service de la profession et de son développement,
- Une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès de son réseau et des entreprises adhérentes à son organisation.

Comme chaque année, l'UNEC présente les indicateurs économiques du secteur (nombre de créations d'entreprises de coiffure, nombre d'établissements de coiffure, nombre d'actifs dans le secteur...) ainsi que les habitudes de consommation des clients.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION

101 900

ÉTABLISSEMENTS
RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE

SOURCE INSEE/SIRENE 2022

179 620

ACTIFS DONT
108 900 SALARIÉS
(AVEC ALTERNANTS)

SOURCE URSSAF 2021

21 600

APPRENTIS
ET 800 CONTRATS DE
PROFESSIONNALISATION

SOURCES DEPP/SIFA 2021/2022 - OPCO EP 2021

LES CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION

72%

DES ÉTABLISSEMENTS
EXERCENT LEUR ACTIVITÉ
EN SALON

Source INSEE/SIRENE 2022
- hors statut inconnu

40%

DES ÉTABLISSEMENTS
SONT EMPLOYEURS

Source ACOSS/URSSAF 2021

LE SECTEUR
RÉALISE

5,2 MD€

DE CHIFFRES D'AFFAIRES* SOIT UN
CA MOYEN PAR SALON DE L'ORDRE DE

66,3 K€*

PAR ENTREPRISE

*(Source INSEE /ESANE 2020)



LE PANEL CONSO
UNEC-HAIRNET

PERFORMANCES COMMERCIALES DES SALONS EN 2022 - PANEL UNEC-HAIRNET

En 2022 le chiffre d'affaires du secteur de la coiffure continue d'augmenter de plus de 10 %, après une année 2021 qui avait déjà connu une forte croissance de 31%. Cette hausse de l'activité en 2022 s'explique par le fait que certains salons de coiffure n'ont pas été impactés par les fermetures administratives comme cela avait été le cas en 2021. Enfin le report de nombreuses célébrations (baptêmes, mariages, anniversaires) en 2022 qui n'ont pas pu avoir lieu en 2021 à cause des restrictions sanitaires peuvent expliquer en partie cette augmentation du chiffre d'affaires des salons de coiffure. De nouvelles habitudes de consommation peuvent également expliquer cette hausse de l'activité comme le port de la barbe chez les hommes qui nécessite de l'entretien et une taille régulière.

D'après les résultats du baromètre HAIRNET/UNEC*, le chiffre d'affaires global des salons de coiffure du panel a augmenté de 11,9 % par rapport à 2021. Rappelons que le chiffre d'affaires du secteur était déjà en progression de 30 % par rapport à 2020.

En 2022, la fiche moyenne s'élève à 53,14€ pour les femmes et à 26,62€ pour les hommes.

Lors de leur visite, les clients réalisent une coupe dans presque huit cas sur dix et des techniques dans plus de trois cas sur dix.

Le secteur femme représente 76 % du CA global et le secteur homme 24 %. Le secteur homme représente une part du chiffre d'affaires globale en légère augmentation par rapport à l'année 2021 (+2 % sur un an).

Pour le secteur femmes, on observe une légère augmentation du nombre de visites par rapport à 2021 (3,22 visites/an en 2022 par rapport à 3,14 en 2021). Comme dans huit cas sur dix les femmes qui se sont rendues dans un salon de coiffure en 2022 ont demandé à leur coiffeur de leur faire une coupe cela entraîne mécaniquement une légère du taux d'utilisation

de ce service. Les autres services proposés par les coiffeurs rencontrent une très légère baisse par rapport à 2021. Ainsi l'utilisation des services de soins (-1 %), de colorations (-1%), et de techniques (-1%) sont en diminution. Certains salons de coiffure n'ont pas été impactés Les recours à ce type de service se font de moins en moins nombreux. Nous notons donc que la crise du COVID a profondément modifié les habitudes de consommation des femmes. Aujourd'hui, les femmes assument leurs cheveux blancs, acceptent leur texture naturelle, réduisent les traitements chimiques.

Pour le secteur hommes, les données sont en forte progression par rapport à 2021. Les hommes sont de retour dans les salons de coiffure en 2022 avec une progression de presque 14 %. Le secteur homme est porté par la coupe et la taille de barbe en progression de 27 % par rapport à 2021. C'est le signe que ce type de service progresse vite chez les hommes. Le nombre de coupes est également en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente. Les techniques, colorations, décolorations, formes sont des services qui stagnent par rapport à l'année 2021.

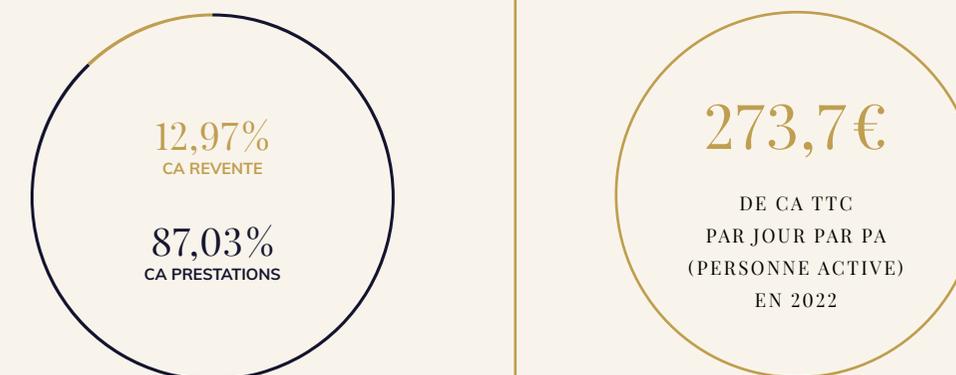
A l'inverse les hommes ont moins visité leur salon de coiffure pour réaliser des soins qu'en 2021 puisque le recours à ce service est en baisse 17 %.

* Panel anonymisé composé de 1200 salons de coiffure (ayant à minima un salarié apprenti ou autre) et situés dans les zones urbaines, péri-urbaines, bourgs centres, centres commerciaux, et galeries marchandes qui s'intéressent aux composantes du management de la performance des équipes nécessitant la mise en place et le suivi de tableaux de bord.

MOYENNES DES FICHES



CA REVENTE (PRODUITS ET ACCESSOIRES)



Nombre de visites client(e)s en moyenne / an : 3,26

79,91 % des client(e)s ont réalisé une coupe

50,51 % des clientes ont réalisé une technique

14,1 % des clients ont réalisé une taille de barbe / moustache



LES ÉTABLISSEMENTS

LES ÉTABLISSEMENTS

NOMBRE ET RÉPARTITION

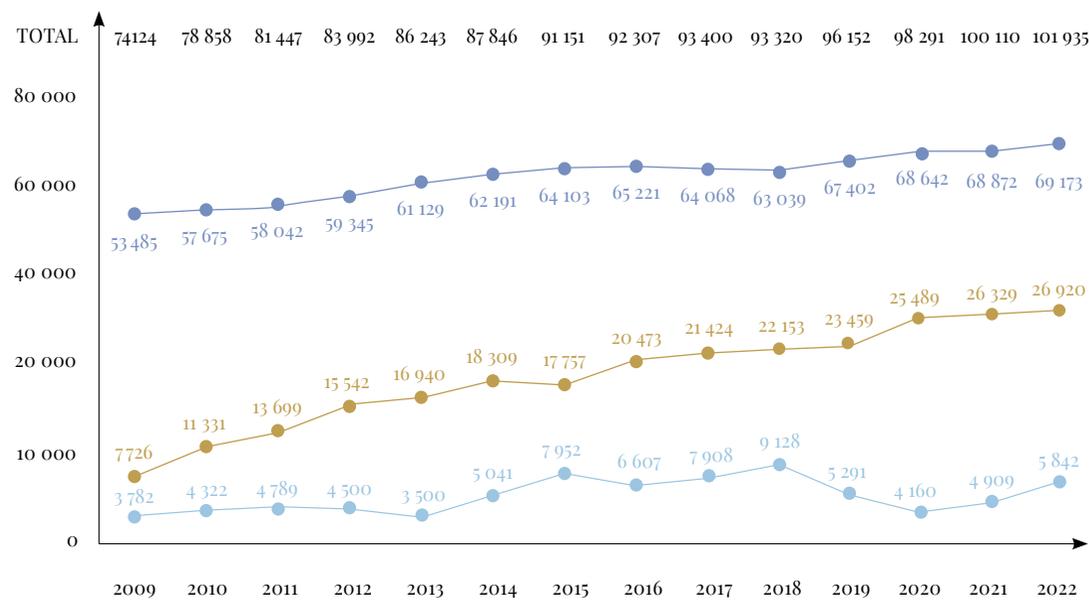
DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE SALON/HORS SALON (FIG.1 ET 2)

(AU 31/12 DE CHAQUE ANNÉE)

Fin 2022, le secteur compte **101 935 établissements** (source fichier Sirene Stock) soit une hausse de 2% par rapport à 2021. Parmi les salons (représentant 69 170 points de vente), plus de la moitié sont employeurs.

Le secteur de la coiffure à domicile (**26 920 activités**) s'est considérablement développé depuis le début des années 2000. Le nombre d'activité a été multiplié par 2 entre 2000 et 2007 puis à nouveau par 3,4 entre 2009 et 2022. Les activités de coiffure à domicile représentent 28% du secteur en nombre d'activité (hors statut inconnu).

NOMBRE ET RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE - FIGURE 1



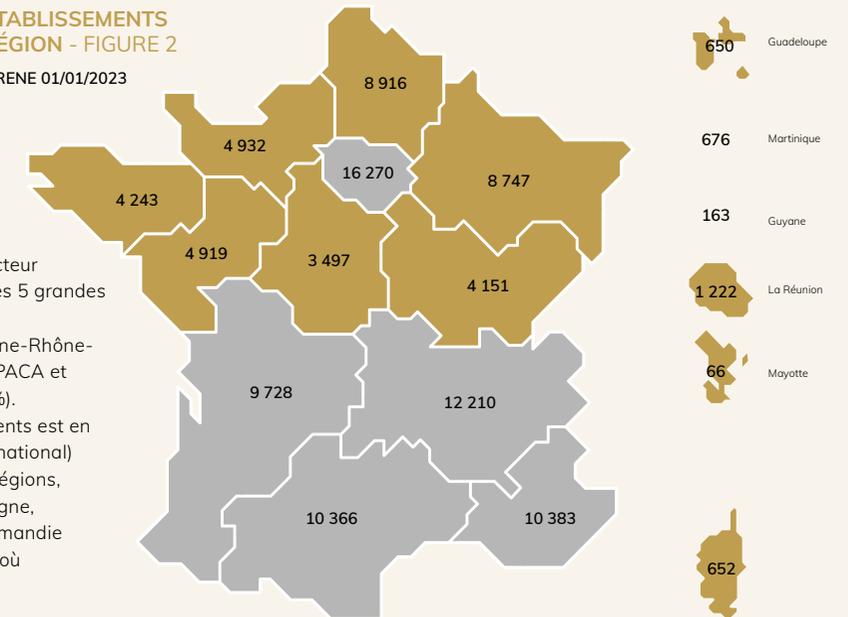
SALON
A DOMICILE
STATUT INCONNU

LES ÉTABLISSEMENTS

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE PAR RÉGION - FIGURE 2

SOURCE INSEE / FICHER SIRENE 01/01/2023

3 établissements du secteur sur 5 se trouvent dans les 5 grandes régions : IDF (16% des établissements), Auvergne-Rhône-Alpes (12%), Occitanie, PACA et Nouvelle-Aquitaine (10%). Le nombre d'établissements est en hausse (+2% au niveau national) et dans l'ensemble des régions, à l'exception de la Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie et des Pays-de-la-Loire où l'évolution est stable.

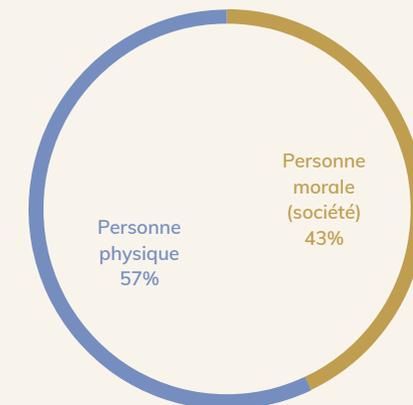


RÉGION AVEC LE PLUS D'ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE
AUTRES RÉGIONS

STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE - FIGURE 3

SOURCE INSEE / Dénombrement des établissements au 31/12/2020 - données semi-définitives

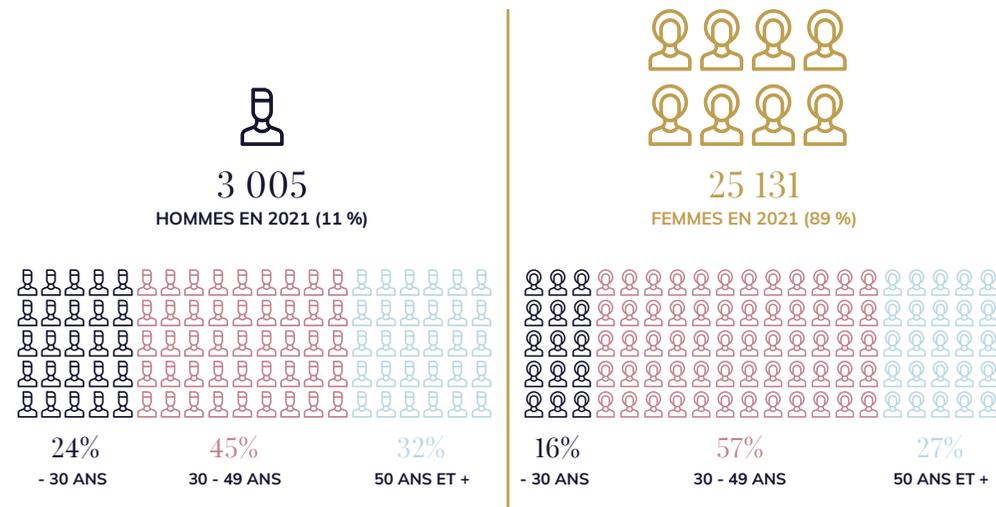
Les établissements de coiffure ont majoritairement (57%) un statut d'entreprise individuelle (personne physique).



LES ÉTABLISSEMENTS

ZOOM SUR LE RÉGIME DE LA MICRO-ENTREPRISE DANS LE SECTEUR

Au 31/12/2021, le fichier compte **28 136 Micro-Entrepreneurs (ME)**, soit 27,6% des établissements du secteur et 40% des TNS (Travailleurs Non Salariés). En 2021, le nombre de ME progresse de 7,7 % (+2 012), alors que le nombre d'entrepreneurs individuels non ME chute de 0,8% (-336) par rapport à 2020. La coiffure est le secteur dont la part des micro-entrepreneurs économiquement actifs est la plus importante. En 2021, 89% des micro-entrepreneurs sont des femmes. La tranche d'âge des 30-49 ans est la plus nombreuse, ils représentent 62 % de l'ensemble des micro-entrepreneurs.



2 689 MICRO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS SONT POLYS ACTIFS. EN PARALLÈLE DE LEUR ACTIVITÉ, ILS SONT SALARIÉS.

REVENU MOYEN DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS (DONT MICRO-ENTREPRENEURS) EN 2020 - FIGURE 4



LES ÉTABLISSEMENTS

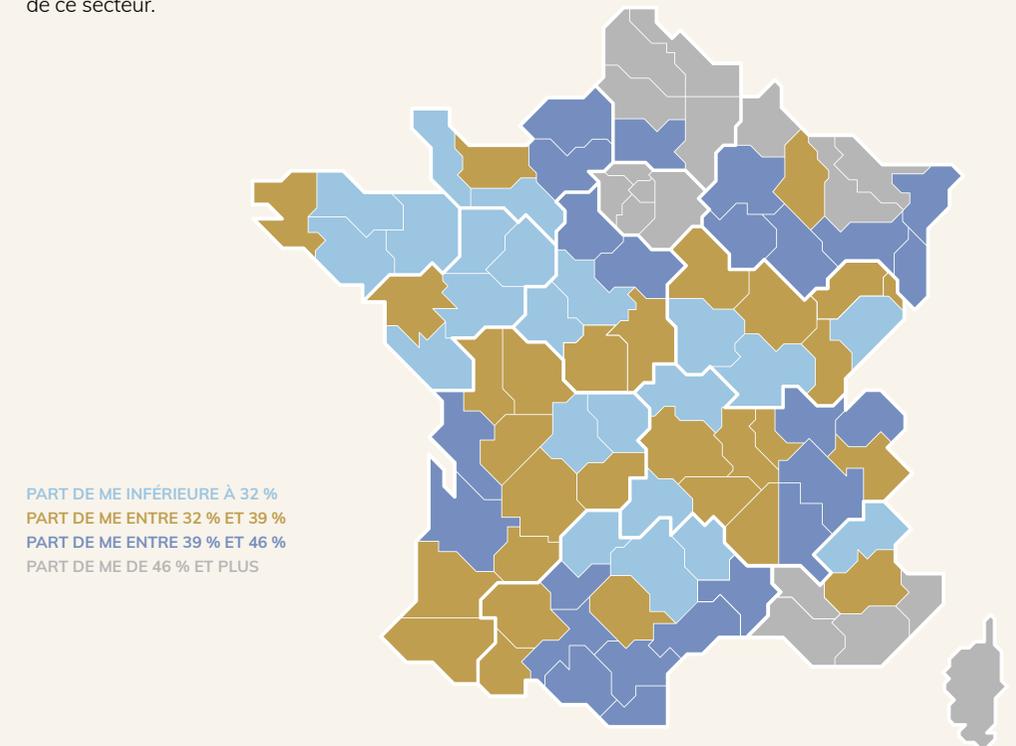
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MICRO-ENTREPRENEURS - FIGURE 5

SOURCE : ACOSS/URSSAF, MICRO-ENTREPRENEURS ACTIFS EN FIN D'ANNÉE.



PART DE MICRO-ENTREPRENEURS PAR DÉPARTEMENT FIN 2021 - FIGURE 6

Les départements dont la part de micro-entrepreneurs est la plus importante sont les départements franciliens, le Nord-Est, ainsi que le sud de la région PACA et la Corse. C'est en Seine-Saint-Denis que cette part est la plus importante, les micro-entrepreneurs représentent 62 % des travailleurs indépendants de ce secteur.



LES ÉTABLISSEMENTS

DENSITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE

SOURCE INSEE / FICHER SIRENE 01/01/2023

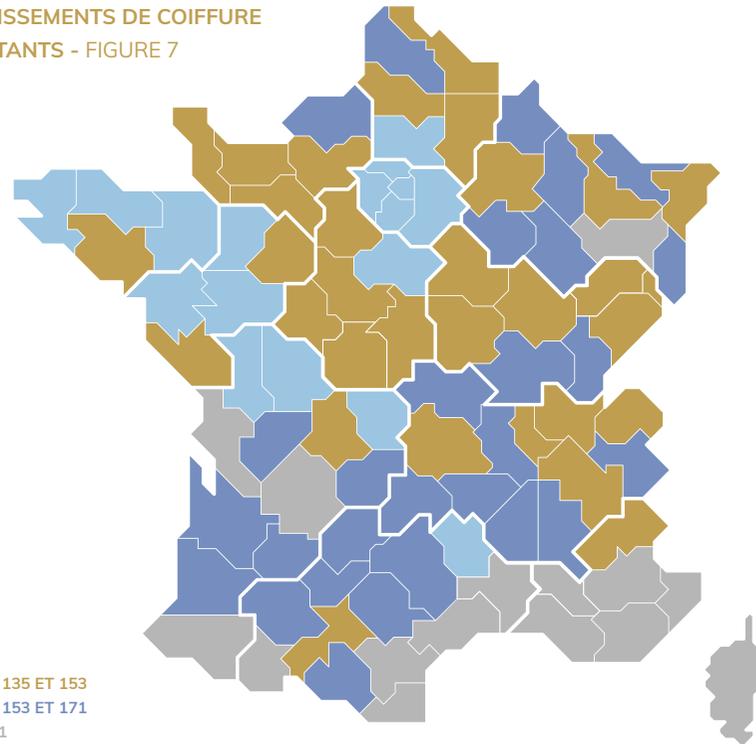
On compte en moyenne **152 établissements pour 100 000 habitants**. Cette densité est plus forte au sein des régions et départements du sud de la France avec en tête trois départements de la région PACA : les Alpes-Maritimes (236 établissements pour 100 000 habitants), le Var (226) et le Vaucluse (202).

La densité est également élevée à Paris (208), mais pas dans les autres départements franciliens : celle-ci est la plus basse dans les Hauts-de-Seine

(100) ; elle atteint 110 en Val-de-Marne, 113 dans les Yvelines, 118 en Seine-Saint-Denis et 122 dans le Val-d'Oise.

Rapportée aux seuls établissements de coiffure en salon, la densité moyenne est de **103 salons pour 100 000 habitants**. En tête on retrouve Paris (167) et les Alpes-Maritimes (153) et ensuite, en dessous des 130 établissements pour 100 000 habitants, on retrouve le Var ou encore les Pyrénées Orientales.

DENSITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE POUR 100 000 HABITANTS - FIGURE 7



DENSITÉ INFÉRIEURE À 135
DENSITÉ COMPRISE ENTRE 135 ET 153
DENSITÉ COMPRISE ENTRE 153 ET 171
DENSITÉ SUPÉRIEURE À 171

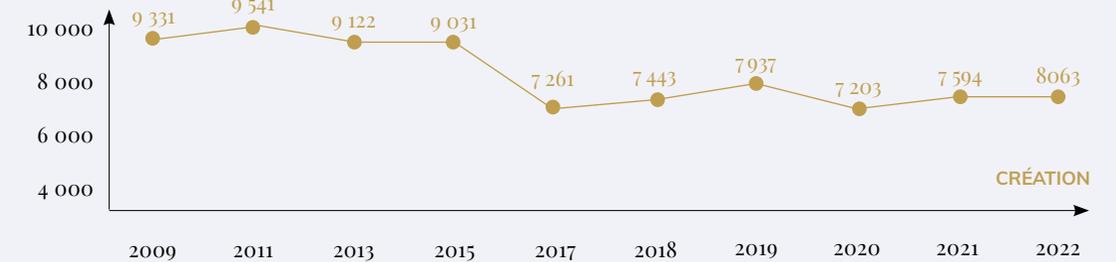
LES CRÉATIONS ET REPRISES D'ENTREPRISES

EN 2022, ON DÉNOMBRE

8 060 NOUVELLES IMMATRICULATIONS - FIGURE 8

Après l'envol du nombre des immatriculations depuis 2009 (dû à l'arrivée du régime de l'auto-entreprenariat), le secteur a maintenu un niveau d'immatriculations élevé supérieur à 9 000 jusqu'en 2015. La baisse des immatriculations est amorcée depuis 2016, mais leur nombre est reparti à la hausse en 2018 et en 2019.

Les immatriculations sont en baisse en 2020, certainement un impact de la crise sanitaire car elles sont de nouveau en hausse en 2021 et en 2022 (+6%). S'agissant du taux de création (nombre de nouvelles immatriculations par rapport au nombre total d'établissements), il est de 7,9 % et est stable par rapport à l'année précédente.

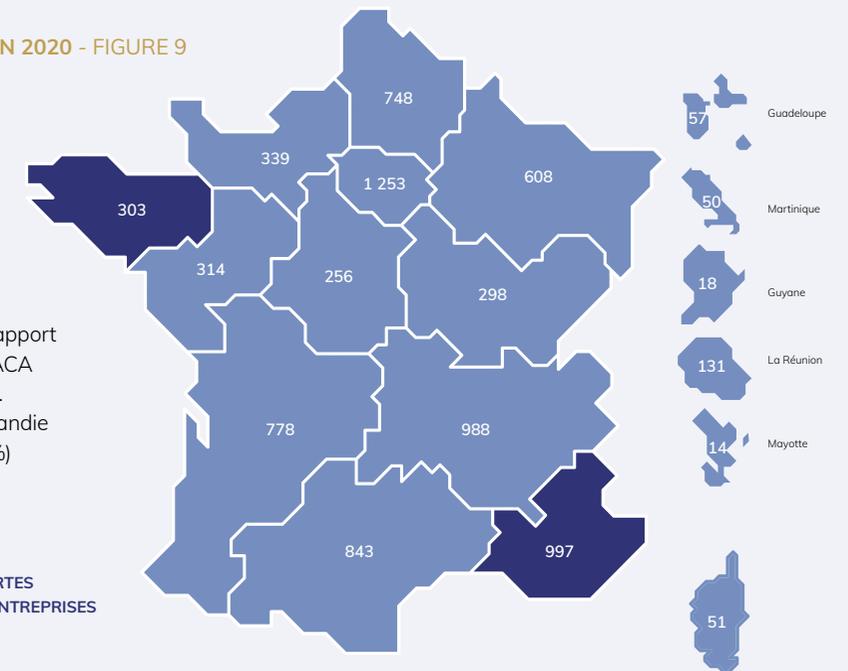


RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS EN 2020 - FIGURE 9

SOURCE INSEE / FICHER SIRENE 01/01/2023

En 2022, la majorité des régions connaissent une hausse du nombre d'immatriculations par rapport à l'année précédente (PACA +20 %, Bretagne +13 %). Seules les régions Normandie (-11%) et Grand Est (-6%) enregistrent une baisse.

RÉGIONS AVEC LES PLUS FORTES HAUSSES DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES AUTRES RÉGIONS



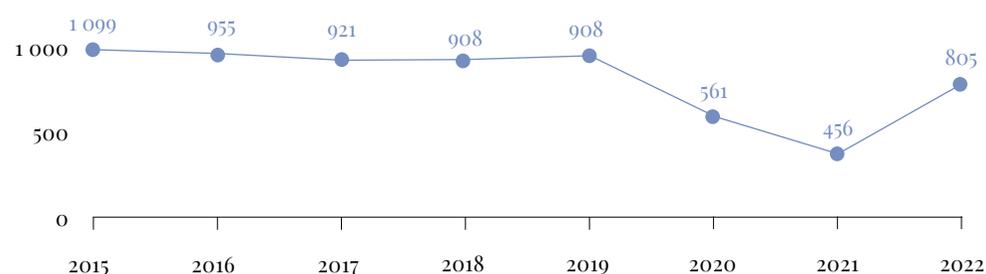
LES DÉFAILLANCES

ÉVOLUTION DES DÉFAILLANCES – FIGURE 10

Source : Altares

Remarque : les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire (procédures collectives)

En 2022, on comptabilise 805 défaillances d'entreprises. Après une baisse en 2020 et 2021, certainement en raison de la crise sanitaire et des mesures de soutien aux entreprises qui ont été mises en place, le nombre de défaillances est en hausse en 2022, sans atteindre le niveau de 2019. Pour mémoire, en 2019, 4 entreprises défaillantes sur 5 avaient moins de 2 salariés avec un taux de défaillance de 1%. En 2022, le taux de défaillance est de 0,9%.

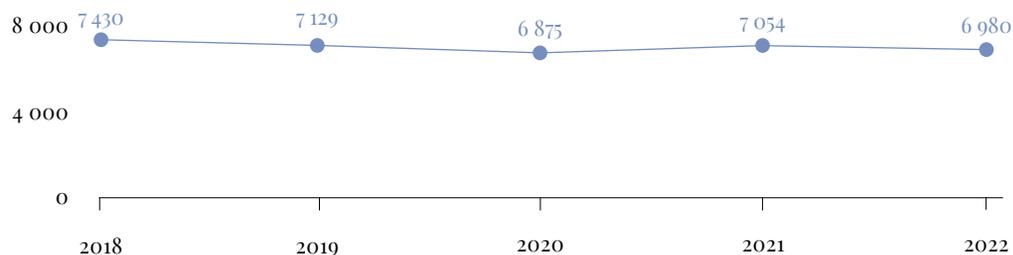


LES FERMETURES D'ÉTABLISSEMENTS

ÉVOLUTION DES FERMETURES D'ÉTABLISSEMENTS – FIGURE 11

Source INSEE / FICHER SIRENE 01/06/2023

En 2022, on comptabilise 6 980 fermetures d'établissements. Ce nombre diminue de 1% par rapport à l'année précédente. Le taux de fermeture est de 6,8% en 2022, il était de 7,0% en 2019 et de 7,6% en 2018.



VENTES ET CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

EN 2022, ON DÉNOMBRE 1 300 REPRISES DE FONDS DE SALON DE COIFFURE POUR UN MONTANT MOYEN DE 72 419 € - FIGURE 12

Source : Altares

En moyenne sur ces six dernières années, 1 140 cessions sont dénombrées avec un prix moyen de 67 124 €. Après une baisse en 2020, qui peut être liée à la crise sanitaire, le nombre de reprises augmente de nouveau en 2021 et 2022 (+18 % par rapport à l'année précédente) et dépasse le niveau de 2019.





LES ACTIFS DU SECTEUR

LES ACTIFS DU SECTEUR

TYPOLOGIE ET RÉPARTITION DES ACTIFS

La mutation de l'emploi se poursuit dans le secteur : le nombre d'actifs (figure 13) est de nouveau en hausse en 2021, 179 624 comptabilisés (apprentis et alternants inclus). Depuis 2013, le secteur connaît une baisse de 4,4% de ses actifs, mais il connaît une hausse de 2,2% par rapport à l'année précédente.

Les effectifs d'apprentis sont comptabilisés au sein des effectifs salariés par l'URSSAF.

En 2022, le nombre d'emplois salariés (dont apprentis) est stable par rapport à l'année précédente (I.6.2) ; le secteur perd 770 travailleurs non-salariés non micro-entrepreneurs (ME) (I.6.3), alors que l'on constate à nouveau une progression de 1 970 ME par rapport à 2020. Le transfert du salariat vers le micro-entrepreneuriat se poursuit et le ME progresse au détriment de l'entreprise individuelle classique (I.6.4).

ZOOM SUR LES EFFECTIFS SALARIÉS DONT ALTERNANTS DU SECTEUR (FIGURES 14 À 15)

L'effectif salarié prend dorénavant en compte les effectifs d'apprentis. L'effectif annuel en 2022 est de 108 716 salariés et apprentis (figure 14), un nombre en baisse ces dernières années mais qui retrouve son niveau de 2016. Sur la dernière décennie (2012-2022), le secteur a perdu 8 490 salariés représentant une baisse de 7,2%.

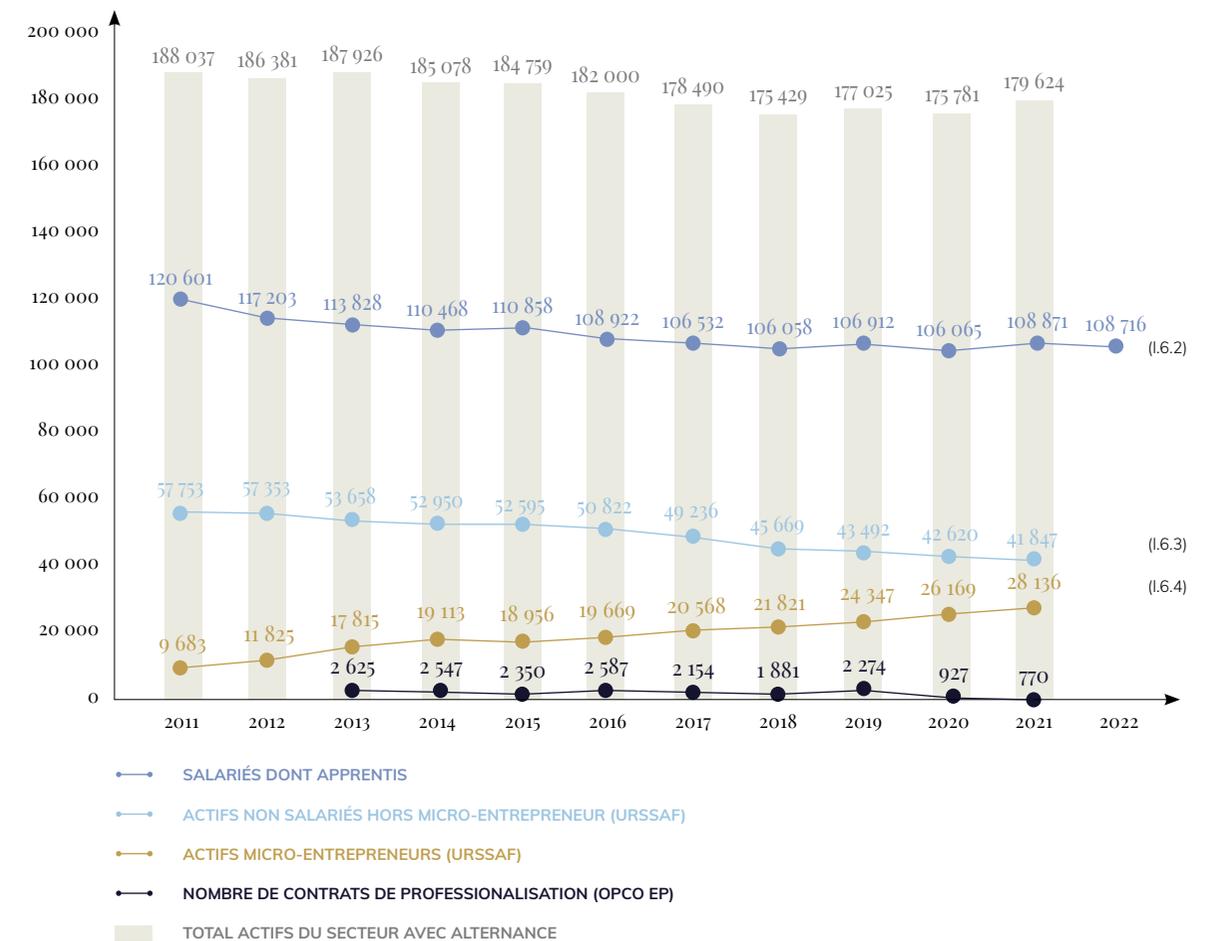
Le nombre d'établissements employeurs (figure 15) est de 38 710 en 2022. Ce nombre est en baisse de -350 par rapport à 2021, il est en chute de 2 590 unités sur la période 2012-2022, avec un effectif moyen par établissement qui est passé de 2,84 à 2,81 sur la période.

Le poids de l'alternance dans l'emploi est conséquent, il représente 20% des salariés.

LES ACTIFS DU SECTEUR

FIGURE 13

SOURCES : ACOSS/URSSAF, actifs en fin d'année. OPCO EP, contrats de professionnalisation.



Attention, les apprentis sont maintenant inclus dans le dénombrement des effectifs salariés par l'URSSAF.

* Les données 2022 des actifs non-salariés ne sont pas disponibles à la date de la publication de cette brochure.

LES ACTIFS DU SECTEUR

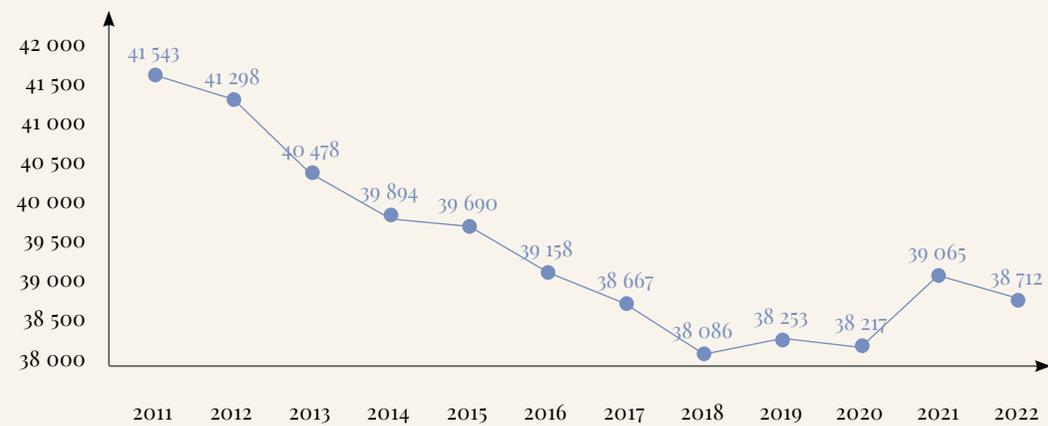
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS - FIGURE 14

(DONT APPRENTIS)
SOURCE : ACOSS/URSSAF, EMPLOIS SALARIÉS DONT APPRENTIS, EN FIN D'ANNÉE.



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS - FIGURE 15

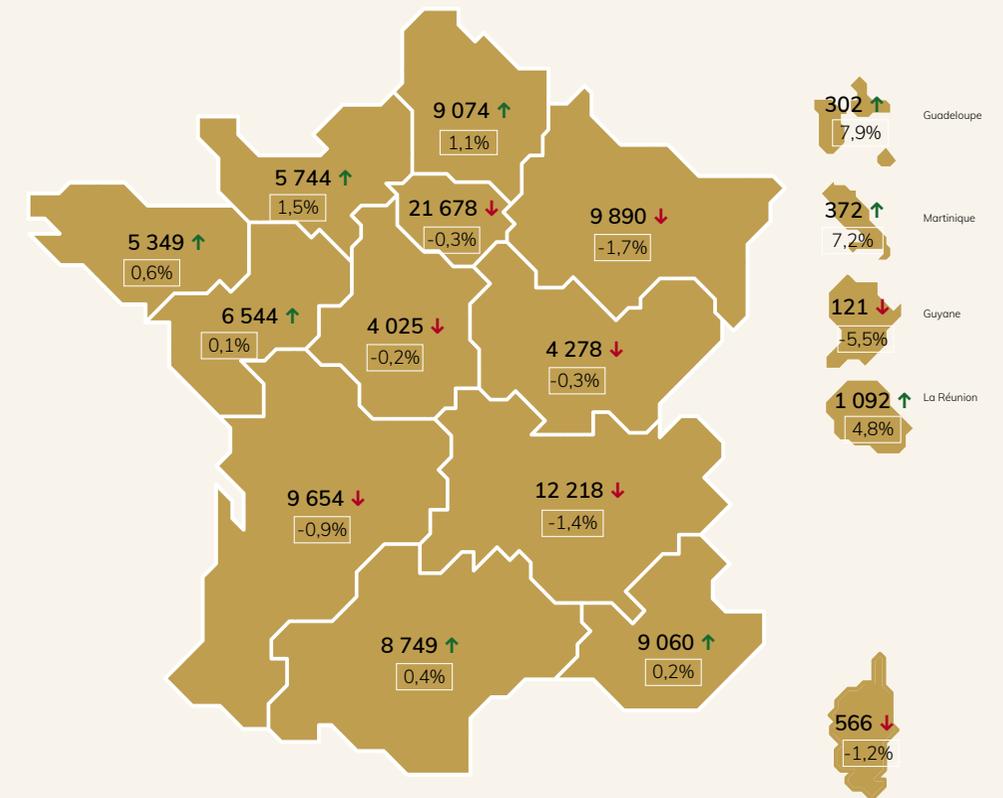
(DONT APPRENTIS)
SOURCE : ACOSS/URSSAF



LES ACTIFS DU SECTEUR

RÉPARTITION DES SALARIÉS* PAR RÉGION EN 2022 - FIGURE 16

DONT APPRENTIS
SOURCE : ACOSS/URSSAF



NB : figure pour chaque région l'évolution en pourcentage des effectifs salariés par rapport à 2021.

Les effectifs (dont apprentis) sont stables par rapport à 2021. Toutes les régions accusent une baisse (de 0,1 à 5,5%) à l'exception de la Guadeloupe (+7,9%), de la Martinique (+7,2%), de La Réunion (+4,8%), de la Normandie, des Hauts-de-France, de la Bretagne (+1%) et de l'Occitanie, PACA, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et de l'Île-de-France qui stabilisent leurs effectifs. La Guyane enregistre la plus forte baisse (-5,5%).

LE MARCHE DE L'EMPLOI

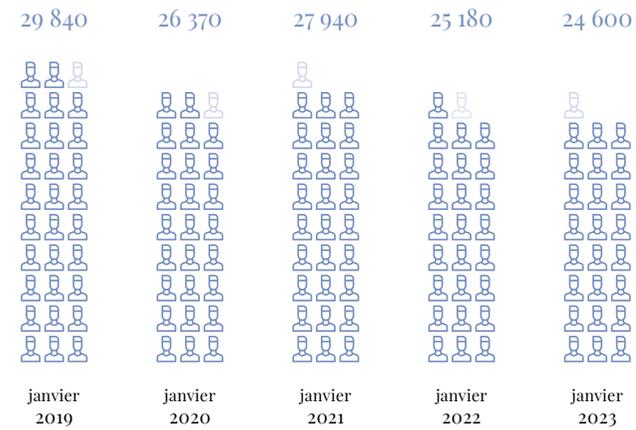
DEBUT 2023, ON COMPTABILISE 24 600 DEMANDEURS D'EMPLOI ET 5 410 OFFRES D'EMPLOI DANS LE SECTEUR

SOURCE : PÔLE EMPLOI, DONNÉES BRUTES EN DÉBUT D'ANNÉE

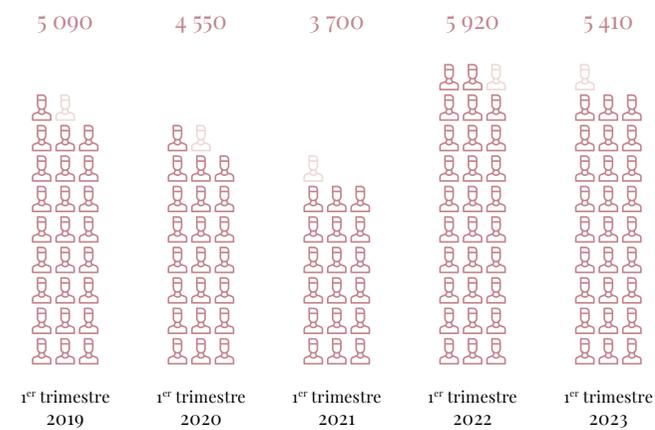
Le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse ces dernières années, il a baissé de 18% par rapport à 2019 et de -2% par rapport à l'année précédente.

Après une baisse en 2020 et 2021, les offres d'emploi ont fortement augmenté en 2022 avant de diminuer de 9 % au premier trimestre 2023.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI - FIGURE 17



NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI - FIGURE 17



LA FORMATION

L'APPRENTISSAGE, VOIE ROYALE POUR LA PROFESSION

3^{ème} secteur de l'artisanat formant des apprentis en CFA, la coiffure a perdu 11% de ces effectifs en formation depuis 2007/08. Cette baisse amorcée à la rentrée scolaire 2007/08 s'est considérablement accélérée sur les rentrées scolaires de 2012 à 2014. Le nombre d'apprentis s'est stabilisé et augmente de nouveau en 2020-2021. Cette hausse se poursuit en 2021-2022 (+14% par rapport à l'année dernière) et retrouve son niveau d'il y a 10 ans – figure 19.

Si l'on additionne les **21 597 apprentis et les 770 contrats de professionnalisation**, ces 22 370 alternants représentent 20% de l'emploi salarié dans le secteur qui emploie au total 109 640 collaborateurs.

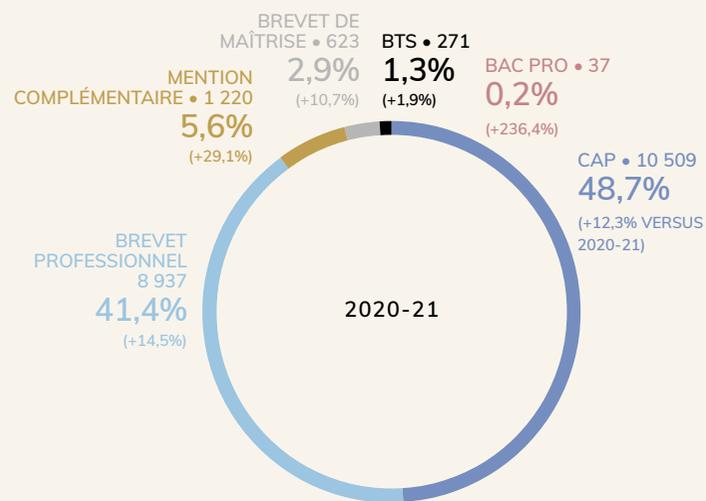
Deux contrats de professionnalisation sur trois se préparent au BP Coiffure et 96% des contrats de professionnalisation sont formés au sein d'entreprises de moins de 11 salariés.

NOMBRE D'APPRENTIS FORMÉS - FIGURE 19



ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR CURSUS (ANNÉE SCOLAIRE 2020/21) - FIGURE 20

Toutes les formations enregistrent une hausse de leur effectif. La formation au CAP augmente de 12,3% et le BP de 14,5% par rapport à la précédente rentrée scolaire. Les effectifs d'étudiants en BTS continue d'augmenter depuis sa création en 2016. Le diplôme Bac Pro Métiers de la coiffure est à sa 2^{ème} année de création, et se prépare presque exclusivement par la voie professionnelle scolaire (37 apprentis seulement sont inscrits en apprentissage).



LA FORMATION

LA FORMATION PAR LA VOIE SCOLAIRE : LES EFFECTIFS POURSUIVENT UNE FORTE BAISSÉ À LA RENTRÉE 2021

DEPP & Doc, Portail de la statistique sur l'éducation et la formation

Au niveau de la formation par la voie scolaire, la coiffure a perdu plus de 50% des effectifs en formation depuis 2008/09 (figure 18). Cette baisse amorcée à la rentrée scolaire 2008/09 s'accroît considérablement depuis la rentrée scolaire de 2014.

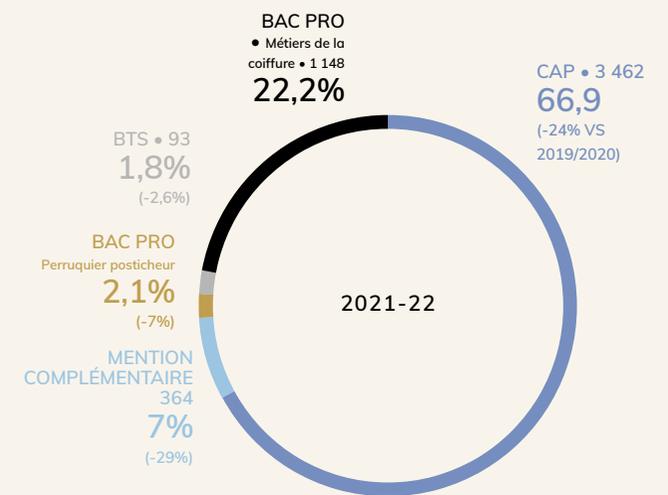
La baisse se poursuit en 2021 même si elle semble se stabiliser : -4,1% représentant une baisse de 221 élèves scolarisés dans la filière. 67% des élèves se préparant au métier de coiffeur préparent un CAP. Le nouveau diplôme Bac Pro Métiers de la coiffure prend de plus en plus d'importance dès sa deuxième année en exercice.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS FORMÉS PAR VOIE SCOLAIRE - FIGURE 21



ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR CURSUS (ANNÉE SCOLAIRE 2020-21) - FIGURE 22

Les effectifs sont en baisse à l'exception du Bac Pro Métiers de la coiffure qui poursuit son développement (création du diplôme en 2020). Déjà 1 148 élèves sont inscrits dans ce diplôme dès sa 2^{ème} année d'existence. Cette importante baisse est portée par le CAP (-24%), qui accuse la plus grosse chute d'effectif (baisse de 1 090 élèves). La mention complémentaire est en baisse de 29%.



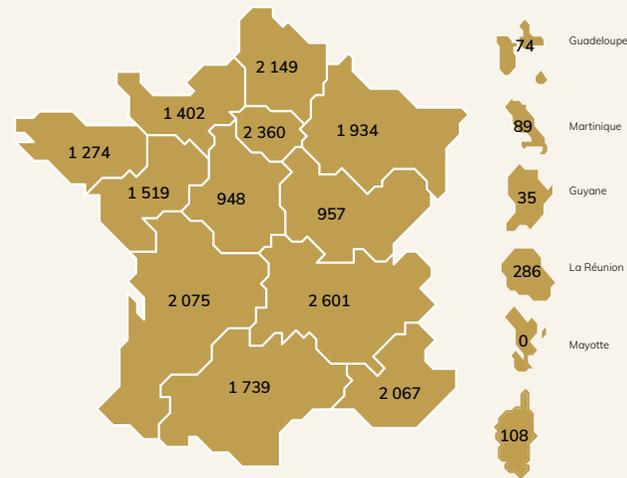
LA FORMATION

RÉPARTITION RÉGIONALE DES EFFECTIFS EN FORMATION

RÉPARTITION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS

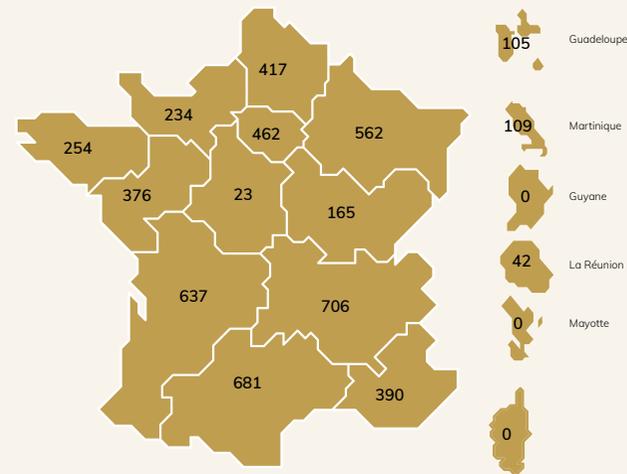
RÉPARTITION DES APPRENTIS (21 597) PAR RÉGION - FIGURE 23

(RENTRÉE SCOLAIRE 2020/21)
DEPP, enquête SIFA



RÉPARTITION DES ÉLÈVES (5 182) PAR RÉGION - FIGURE 24

(RENTRÉE SCOLAIRE 2021/22)
DEPP & Doc, Portail de la statistique sur l'éducation et la formation



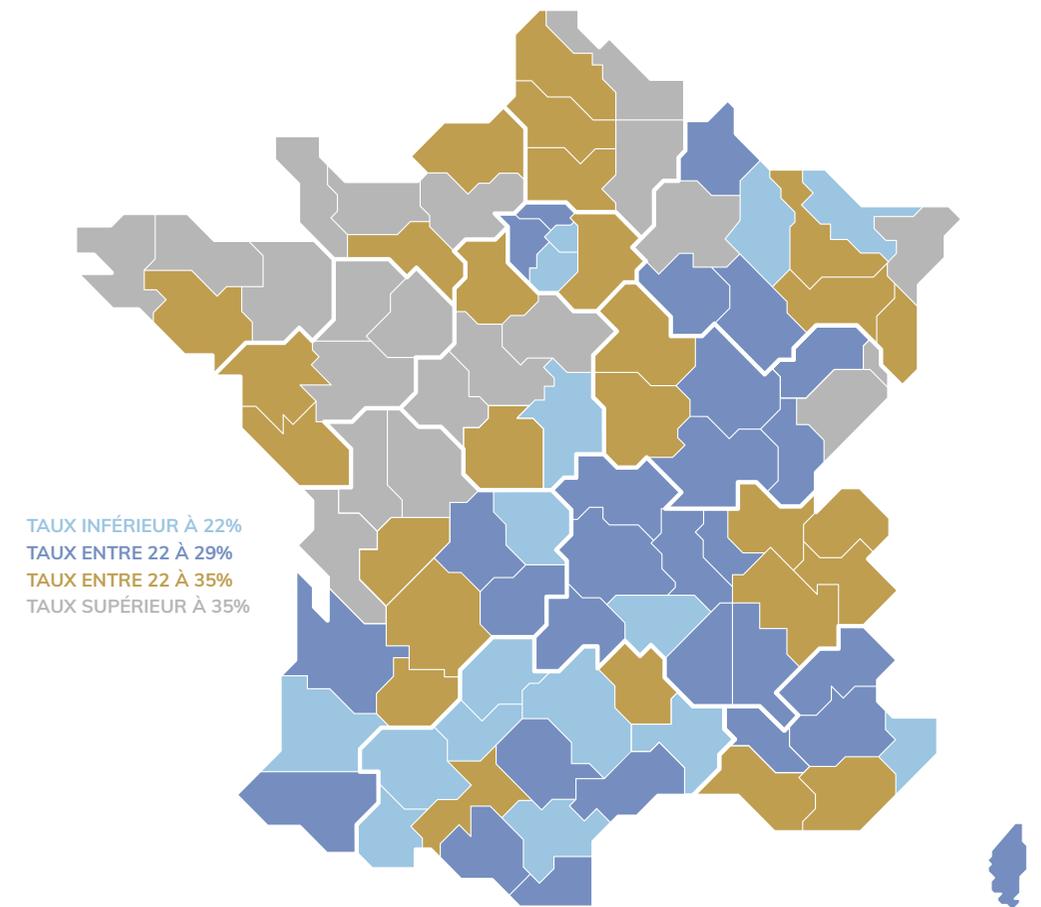
LA FORMATION

TAUX DE PÉNÉTRATION DES APPRENTIS PAR DÉPARTEMENT - FIGURE 25

Sources : DEPP/SIFA et SIRENE au 01/01/2022

Le taux de pénétration* des apprentis se formant à un diplôme de la coiffure est de 31%, soit 1 apprenti pour 3,2 établissements exerçant en salon. C'est dans la partie Nord-Ouest du territoire que le taux de pénétration est le plus important.

En tête, on retrouve les départements de la Mayenne qui forment 1 apprenti pour 1,7 établissements exerçant en salon, suivi par la Manche (1 apprenti pour 1,8 établissements) et la Vienne (1 apprenti pour 2 établissements).



*le taux de pénétration correspond au ratio « Effectif des apprentis / Nombre d'établissements exerçant en salon ».



UNION NATIONALE
**DES ENTREPRISES
DE COIFFURE**

24 rue Erlanger
75016 Paris
01 42 61 53 24
contact@unec.fr



www.unec.fr


INSTITUT
SUPERIEUR DES
METIERS